

Nombre et salaires du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes (données définitives), 2017-2018

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 15 novembre 2018

Changement dans la composition du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes

En 2017-2018, le personnel enseignant à temps plein dans les universités publiques canadiennes comptait 46 025 enseignants, en légère hausse par rapport à 2016-2017 (+0,8 %). Cette augmentation s'explique par un changement dans la composition de ce personnel, découlant notamment du vieillissement du corps enseignant, de l'accroissement de l'ancienneté et de la présence accrue de femmes.

La variation du nombre d'enseignants est répartie de façon inégale entre les catégories de postes. De 2016-2017 à 2017-2018, le nombre de professeurs titulaires a augmenté de 1,4 %, alors que le nombre de professeurs agrégés (catégorie de poste suivante) a diminué de 0,9 %. Le nombre de membres du personnel du premier échelon ou du rang de professeur adjoint (+1,7 %) et de membres du personnel ou des rangs inférieurs à celui de professeur adjoint (+5,5 %) a augmenté.

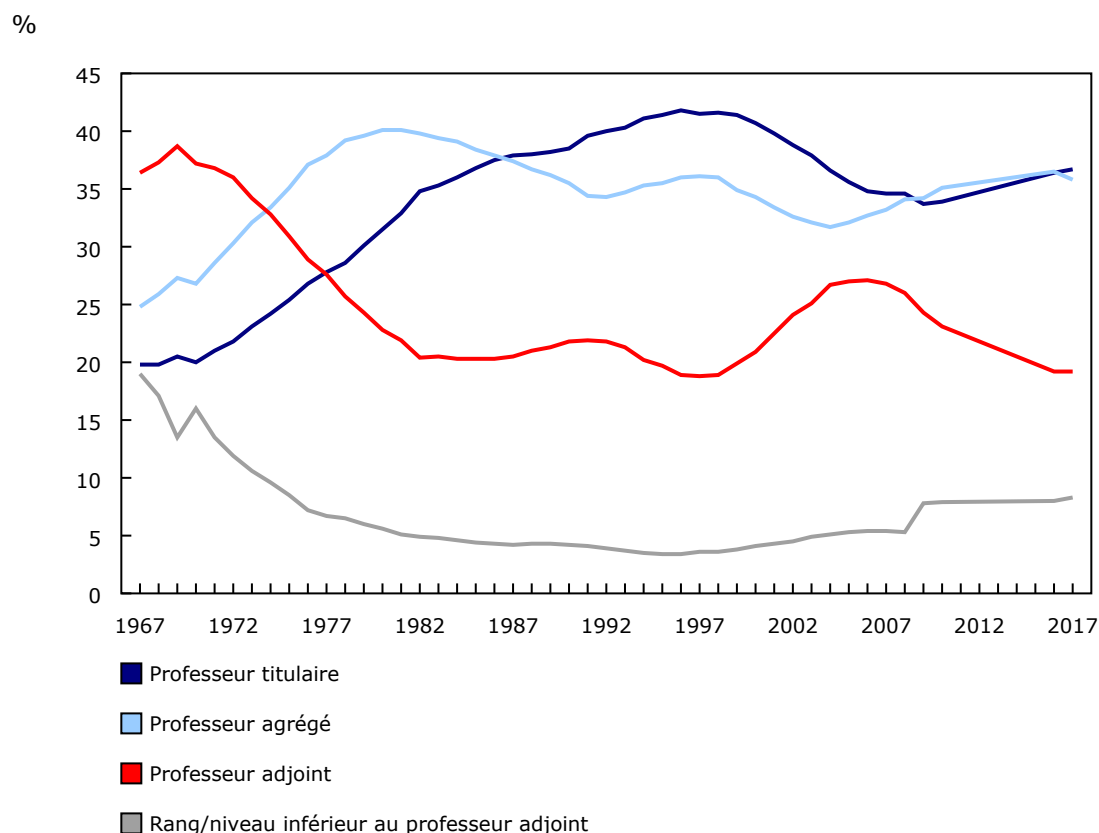
La main-d'œuvre enseignante des universités vieillit, et une part croissante du personnel enseignant à temps plein dans les universités occupe maintenant les rangs supérieurs. Cette situation s'explique par un certain nombre de facteurs, notamment le mouvement de la génération des baby-boomers dans la population active ainsi que la fin de la retraite obligatoire partout au Canada.

En 2017-2018, les professeurs titulaires et agrégés représentaient tous deux plus du tiers du personnel enseignant à temps plein dans les universités, les professeurs adjoints, presque un cinquième, et les professeurs des rangs inférieurs à celui de professeur adjoint, 8 %. En comparaison, en 1970-1971, les professeurs titulaires représentaient un cinquième (20 %) des membres du corps enseignant, les professeurs agrégés, un quart (27 %), les professeurs adjoints, plus du tiers (37 %) et les professeurs des rangs inférieurs à celui de professeur adjoint, 16 %.

Les salaires et traitements du personnel enseignant dans les universités en 2016-2017 (plus récente année disponible) ont représenté 34 % des dépenses totales de fonctionnement des universités canadiennes. Il s'agit d'une proportion qui a peu varié d'une année à l'autre depuis 2000-2001.



Graphique 1
Proportion du personnel universitaire enseignant à temps plein, par rang et par principaux domaines d'études, de 1967-1968 à 2017-2018



Note(s) : Le SPEUC a été annulé de 2011 à 2015. Un ensemble de données complet pour ces années n'est pas encore accessible.

Source(s) : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges – Personnel enseignant à temps plein (SPEUC-PT) (3101).

Représentation égale des hommes et des femmes aux rangs inférieurs

Les femmes représentent une proportion croissante du personnel enseignant à temps plein dans les universités à tous les rangs. À l'exception des professeurs titulaires, parmi lesquels les femmes représentaient un peu plus du quart (28 %) du personnel enseignant à temps plein en 2017-2018, les femmes s'approchent de la parité ou la dépassent en nombre lorsqu'on les compare avec leurs homologues masculins. En 2017-2018, 43 % des professeurs agrégés, 49 % des professeurs adjoints et plus de la moitié (55 %) des professeurs des rangs ou échelons inférieurs à celui de professeur adjoint étaient des femmes. Cela contraste avec les chiffres de 1970-1971, lorsque les hommes étaient bien plus nombreux que les femmes. Les femmes représentaient alors 3 % des professeurs titulaires, 8 % des professeurs agrégés, 14 % des professeurs adjoints et 30 % des professeurs des rangs ou échelons inférieurs à celui de professeur adjoint.

En supposant que les taux d'embauche et d'attrition ne varient pas, on estime que le nombre total d'hommes et de femmes au sein du personnel enseignant à temps plein dans les universités sera près de la parité dans environ 35 ans. Cependant, ces estimations peuvent varier selon divers facteurs, notamment le domaine d'enseignement. Dans certains domaines, comme l'éducation; la santé, les parcs, la récréologie, les loisirs et le conditionnement physique; ainsi que les arts visuels et d'interprétation, le nombre de femmes est déjà presque égal ou supérieur à celui des hommes.

Salaires médians en fonction du rang

En 2017-2018, le salaire médian du personnel enseignant à temps plein dans les universités s'est chiffré à 131 780 \$, en hausse de 2,2 % par rapport à 128 950 \$ en 2016-2017, ce qui découle en partie des hausses salariales négociées. Les salaires variaient cependant en fonction du rang. Le salaire médian des professeurs titulaires était de 160 650 \$, alors qu'il était de 127 840 \$ pour les professeurs agrégés, de 101 600 \$ pour les professeurs adjoints et de 96 960 \$ pour les professeurs des rangs ou échelons inférieurs à professeur adjoint.

Les salaires médians des hommes et des femmes de mêmes rangs sont très similaires

Les écarts de salaire médian entre les hommes et les femmes membres du personnel enseignant dans les universités étaient relativement faibles au sein des mêmes rangs professoraux, les femmes gagnant légèrement moins que les hommes, dans l'ensemble. L'écart salarial était plus marqué pour les professeurs titulaires, parmi lesquels les femmes représentaient encore une petite proportion et occupaient ce rang depuis moins longtemps que leurs homologues masculins. Les professeures titulaires ont gagné 95,5 % (155 520 \$) du salaire de leurs homologues masculins (162 880 \$). Cependant, en 2017-2018, les femmes ont occupé le rang de professeur titulaire pendant 8 ans en moyenne, alors que les hommes l'ont occupé pendant 11 ans. Aux autres rangs, que les femmes occupaient en plus grande proportion et pendant des périodes similaires à celles de leurs homologues masculins, l'écart était moins prononcé. Les professeures agrégées ont gagné 98,2 % (126 620 \$) du salaire de leurs homologues masculins (128 930 \$), tandis que les professeures adjointes ont gagné 97,2 % (100 130 \$) du salaire de leurs homologues masculins (102 980 \$).

Le temps passé en moyenne à ces rangs s'est établi comme suit : huit ans pour les professeurs agrégés contre sept ans pour les professeures agrégées, et trois ans pour les professeurs adjoints, hommes et femmes. Au rang inférieur à la catégorie de professeurs adjoints, le salaire médian des femmes a représenté 95,4 % (95 000 \$) de celui des hommes (99 620 \$), c'est-à-dire un écart comparable à celui des professeurs titulaires. À ce rang, les hommes et les femmes membres du personnel enseignant ont occupé leurs postes pendant cinq ans en moyenne.

De nombreux facteurs peuvent expliquer ces écarts outre le temps passé dans un rang donné, comme l'expérience universitaire, l'expérience de recherche et l'expérience sur le marché du travail. L'écart hommes-femmes en matière de salaire médian variait aussi selon les domaines d'enseignement. En commerce, gestion et administration publique, par exemple, les femmes gagnaient environ 90 % du salaire des hommes. À l'autre extrémité, en agriculture, ressources naturelles et conservation, les professeurs titulaires et agrégés, hommes et femmes, gagnaient environ le même salaire médian; au rang de professeurs adjoints, les femmes gagnaient légèrement moins (97 %) que les hommes. En sciences humaines, les femmes gagnaient environ le même salaire que les hommes (98 %) aux rangs de professeurs titulaires et adjoints et un peu plus que les hommes au rang de professeurs agrégés.

Les professeurs d'université vieillissent

Du fait de leurs études plus longues et plus spécialisées, les professeurs d'université entrent sur le marché du travail plus tard que les personnes qui entrent sur le marché du travail dans de nombreuses autres professions et ils ont tendance à travailler à des âges plus avancés. Ces caractéristiques de la main-d'œuvre universitaire ont d'importantes répercussions sur les budgets salariaux. En 2017-2018, l'âge médian du personnel enseignant à temps plein était de 51 ans, augmentant selon le rang : 39 ans pour les professeurs adjoints, 49 ans pour les professeurs agrégés et 58 ans pour les professeurs titulaires. En comparaison, l'âge médian de la population active canadienne à temps plein (âgée de 15 ans et plus) en 2017-2018 était considérablement inférieur, se situant à 42 ans. En 1976, l'âge médian du personnel enseignant à temps plein était de 40 ans, par rapport à 34 ans pour la population canadienne active à temps plein en 1976 (première année pour laquelle ces données sont accessibles).

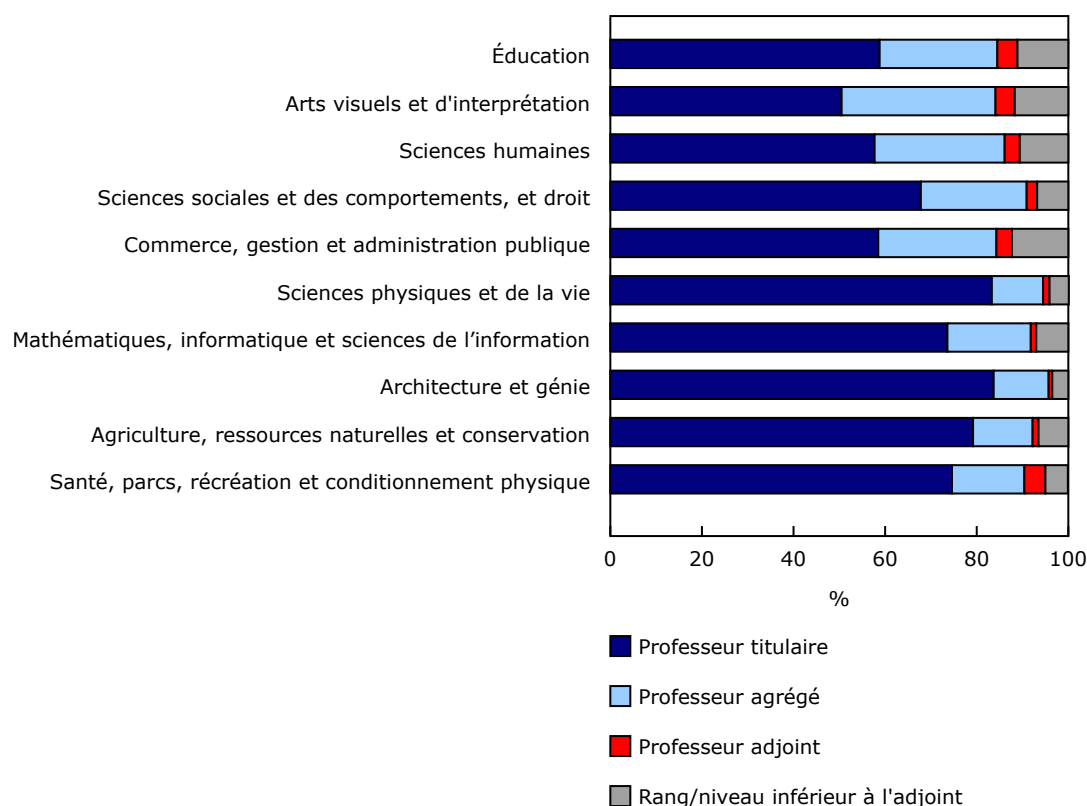
La répartition selon l'âge du personnel enseignant à temps plein dans les universités a considérablement changé depuis 1970-1971. De 1970-1971 à 2017-2018, la proportion du personnel des cohortes plus jeunes (moins de 40 ans) a diminué, passant de 59 % à 15 %. Pendant ce temps, la proportion du personnel des cohortes plus âgées (60 ans et plus) a augmenté, passant de 4 % en 1970-1971 à 24 % en 2017-2018. Cela reflète le mouvement de la génération des baby-boomers dans la population active et le vieillissement de la population

canadienne. Un autre facteur important de l'évolution des profils d'âge du personnel enseignant dans les universités a été la fin de la législation provinciale sur la retraite obligatoire au milieu des années 2000. Une hausse notable de la proportion du personnel âgé de plus de 65 ans a ainsi été enregistrée. En 2005-2006, ce groupe représentait 2 % (623 personnes) du personnel total. Ce chiffre est passé à 9 % (3 980 personnes) en 2017-2018.

Cette tendance reflète les tendances générales de la population canadienne, au sein de laquelle 6 % des Canadiens âgés de 65 ans et plus ont travaillé à temps plein toute l'année en 2015. Il s'agit de la proportion la plus élevée enregistrée depuis le Recensement de 1981. Les résultats du Recensement de 2016 ont montré que les aînés ayant un niveau de scolarité élevé étaient plus susceptibles de travailler plus longtemps que leurs homologues ayant un niveau de scolarité inférieur (leur proportion était deux fois supérieure à celle des personnes possédant un diplôme d'études secondaires ou moins).

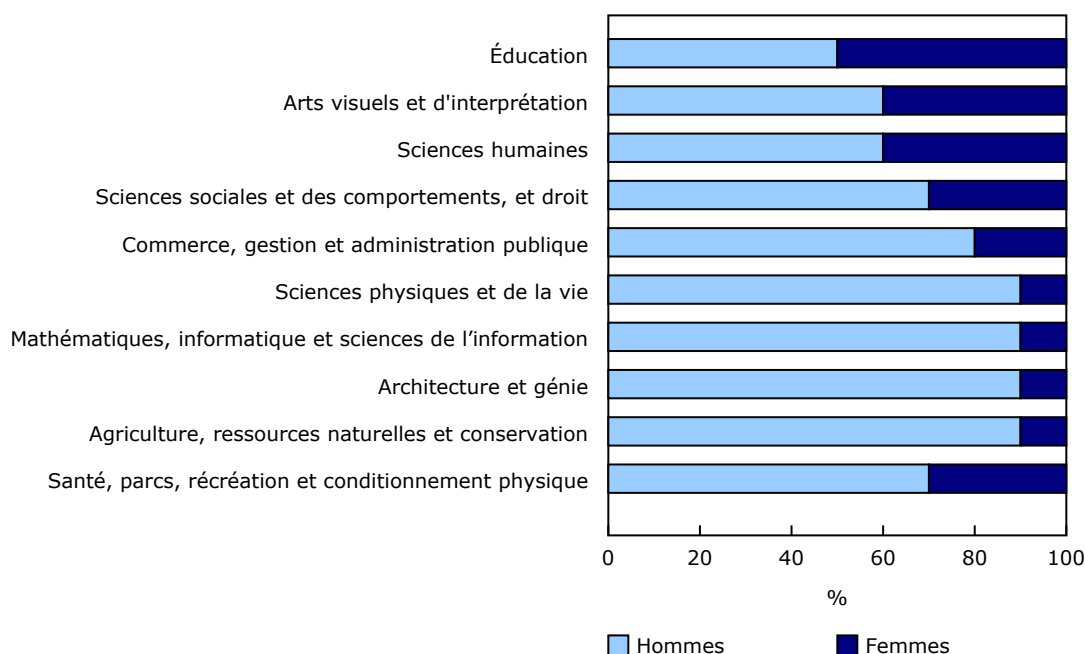
La majorité du personnel enseignant à temps plein dans les universités âgé de plus de 65 ans est constituée de professeurs titulaires. Cependant, cela variait en fonction des domaines d'enseignement. En sciences physiques et de la vie, en architecture et génie ainsi qu'en agriculture, ressources naturelles et conservation, les professeurs titulaires représentent environ 80 % du personnel enseignant âgé de plus de 65 ans, alors que cette proportion était plus faible pour les arts visuels et d'interprétation (50 %) et les sciences humaines (58 %). En général, les hommes représentaient les trois quarts du personnel enseignant âgé de plus de 65 ans, ce qui reflète le fait qu'ils sont dans le circuit depuis plus longtemps, soit en moyenne 28 ans, comparativement à 24 ans pour les femmes.

Graphique 2
Proportion du personnel universitaire enseignant âgé de plus de 65 ans, par rang et par principaux domaines d'études, 2017-2018



Source(s) : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges – Personnel enseignant à plein temps (SPEUC-PT) (3101).

Graphique 3
Proportion des hommes et des femmes âgés de plus de 65 ans, 2017-2018



Source(s) : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges – Personnel enseignant à plein temps (SPEUC-PT) (3101).

Note aux lecteurs

Le Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges fournit un portrait détaillé du personnel enseignant à temps plein dans les universités publiques au Canada. Cela inclut les membres du personnel qui sont à temps plein et qui occupent un poste permanent, un poste qui mène à la permanence ou un contrat de travail de plus d'un an.

Les informations sur le personnel enseignant à temps partiel ne font actuellement pas partie des données publiées aujourd'hui. Cependant, Statistique Canada travaille à élargir la couverture des données pour inclure des informations sur ces employés.

Tableaux disponibles : [37-10-0076-01](#), [37-10-0077-01](#) et [37-10-0108-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête **3101**.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).